

MONTAGE / DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGES FIXES

Formation Initiale selon la Recommandation de la Caisse d'Assurance de Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) R. 408

Objectif pédagogique	A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de: <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents matériels existants - Connaître les règles générales de sécurité, les règles de montage, respecter les limites de charges - Maîtriser les techniques de montage en sécurité - Connaître les différentes techniques de vérification, validation et entretien de son matériel
Durée de la Formation	<u>Formation initiale</u> : 2 jours
Nombre de Candidats	Groupe de 6 personnes maximum.
Pré requis	Aucun
Public concerné	Personnes désignées par le chef d'entreprise pour réaliser le montage et le démontage des échafaudages fixes de moins de 24 mètres
Dates prévisionnelles	A définir.
Moyens	Formateur Travaux en hauteur / Echafaudages. Tableau Vidéoprojecteur. Notes techniques fabricants
Lieu de la Formation	Dans votre entreprise. Prévoir la fiche technique des échafaudages utilisés
Horaires	A définir
Recyclage	Recyclage recommandé tous les 2 à 3 ans.
Validation de la Formation	Attestation de formation Un visa d'aptitude sera délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation physique, théorique et pratique favorable.

MONTAGE / DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGES FIXES

Programme

THEORIE 0,5 jour

Définition des travaux en hauteur

Règlementation Nationale et Européenne (décret 2004)

Responsabilités pénales et civiles

Droits et devoirs de chacun

Calcul théorique d'une chute

L'échafaudage de pied

Présentation, norme, recommandation (R408) et descriptif technique

Compétences des différents acteurs (monteur, utilisateur,...)

Examens et vérifications de l'échafaudage avant montage

Examen d'adéquation

Etat de conservation des éléments

Validation de conformité de l'échafaudage

Mode opératoire

Règles de montage de la structure : emplacement, balisage, pied, niveau, accès, contreventements, amarrage, ...

La sécurité du monteur : protection collective, utilisation du harnais

Validation du montage

PRATIQUE 1,5 jours

Utilisation du harnais de sécurité

Contrôle des équipements (harnais, longe, connecteurs)

Mise en place, réglage, utilisation des liaisons antichute

Réalisation de nœuds (nœuds de huit, prussik, cabestan, ½ cabestan)

Présentation, vérification et entretien des éléments de l'échafaudage

Sécurité du monteur : protection collective, protection individuelle

Montage par équipe des niveaux de la structure :

Préparation du matériel, du terrain

Montage de la structure en sécurité (apprentissage des gestes techniques, utilisation d'outillage...)

Réalisation des amarrages (chevillage, étrésillon, ...)

Mise en place de bâches, filets

Levage de charges

Validation du montage

Observations du formateur

Actions correctives

Validation des acquis